

## **Journalier polyvalent permanent** **Service des travaux publics**

### **Responsabilités :**

Relevant du contremaître voirie et réseaux, le titulaire de ce poste se voit confier diverses tâches manuelles et usuelles concernant les activités propres aux services municipaux.

### **Description du poste :**

- Déblaie la neige qui obstrue les édifices municipaux; répand du sable ou met de la pierre ou du sel dans les allées, entrées, chemins, trottoirs et rues ;
- Libère les bornes-fontaines de tout obstacle : neige, glace, foin, terre, etc. ; s'assure de leur entretien, de leur bon fonctionnement et de leur vidange ;
- Fait l'épandage de sel et de sable sur les rues et les trottoirs ; met en place les panneaux prévenant le public de l'enlèvement de la neige et guide les équipements ;
- Débouche, vidange, inspecte et lave les puisards de rues, les regards et conduits d'égouts et en remplace les couvercles, s'il y a lieu ;
- Procède à la cueillette des différents rebuts ; à l'occasion, vide les paniers à rebuts installés dans les propriétés municipales, les plages, les parcs et les terrains de jeux ;
- Agit en qualité d'aide sur divers appareils ou véhicules motorisés tels que : camion nacelle, camion vide-puisard, camion-écureur et autres de même nature ;
- Exécute des travaux d'installation de conduites d'aqueduc, égouts sanitaires et pluviale ainsi qu'à la compaction des matériaux granulaires qui les enrobent ;
- Creuse des tranchées et aide à la pose de formes ainsi qu'à la préparation et au coulage du ciment et du béton relativement à la réparation de puisards, à la construction de planchers, de trottoirs, de marches d'escalier, de sentiers, de clôtures, de murets, de bandes de patinoires et autres ;
- Comble les trous et les affaissements de la chaussée à l'aide de poussière de pierre, d'asphalte étendu à froid ou de tout autre matériau approprié ;
- Prépare la surface à asphalter, étend le bitume et l'asphalte à l'aide des équipements et des outils appropriés ;
- Coupe et/ou ramasse les hautes herbes, le foin, les branches d'arbres en bordure des voies publiques et dans les fossés ;
- Exécute des travaux de peinture sur les équipements municipaux tels que : bornes-fontaines, équipements de jeux et de parc, clôtures et autres équipements similaires ;
- Exécute des travaux de marquage de rues à l'aide des équipements appropriés ;

- Charge et décharge des camions, manutentionne, déballe diverses marchandises et aide à leur réception, à leur rangement, à leur livraison, leur déménagement et installation ;
- Monte et démonte divers appareils de jeux dans les parcs de la Ville ; procède à la mise en place de plaques de gazon, installe des estrades, des poteaux et des panneaux divers, nivelle les terrains et tond le gazon à l'aide de l'équipement approprié ;
- Complète, s'il y a lieu, les formulaires requis dans l'exercice de ses fonctions et s'assure du bon état et de l'entretien de l'outillage utilisé.

**Qualifications requises :**

- Détenir un diplôme d'études secondaires ;
- Posséder une expérience minimum d'un (1) an dans le domaine ;
- Savoir lire et écrire ;
- Être habile à exécuter toutes sortes de travaux manuels, conformément aux directives ;
- Être habile à se servir d'un outillage ;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 est un atout ;
- Détenir une preuve de la réussite du cours de sécurité sur les chantiers de construction ;
- Bonne connaissance du fonctionnement d'une ville, de ses infrastructures et des règlements municipaux ;
- Bonne connaissance des matériaux, procédés et techniques de maintenance des infrastructures municipales ;
- Maîtrise et connaissance des normes de sécurité, de construction, de signalisation et apte à étudier les diverses normes, codes et autres relatifs à la fonction.

**SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

Type de poste : Poste permanent

La rémunération, l'horaire et les conditions de travail sont établis selon les modalités de la convention collective en vigueur.

**Dépôt des candidatures :**

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae et une lettre de motivation au plus tard le 5 avril 2024 par courriel : [info@villedewindsor.qc.ca](mailto:info@villedewindsor.qc.ca)

La date d'entrée en fonction prévue : immédiate